Le conditionnel : formes et valeurs

Fiche de révision CRPE · 7 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Maitriser l'emploi des temps et des modes » : valeurs temporelles et modales ; le conditionnel est un temps de l'indicatif (troisième)

Le conditionnel est un temps de l'indicatif, et non un mode, comme le rappelle Eduscol. Il a une valeur temporelle, qui est celle du futur dans le passé, et des valeurs modales, dont l'hypothèse et l'irréel.

Ce que le jury attend

Le candidat doit reconnaître un conditionnel, le nommer (présent ou passé), distinguer sa valeur temporelle de ses valeurs modales, et expliquer le sens d'une phrase qui contient un conditionnel. Le programme de troisième demande de reconnaître le conditionnel comme temps de l'indicatif.

Un temps de l'indicatif

Le conditionnel doit être considéré comme un temps de l'indicatif, en dépit d'une tradition scolaire qui l'enseigne parfois comme un mode. L'argument principal est la symétrie morphologique des verbes du premier groupe : *chanterai*, *chanterais*, *chantai*, *chantais*. Pour ces verbes, le conditionnel est au futur ce que l'imparfait est au passé simple (niveau I, p. 36 ; niveau II, p. 144).

Les formes

Le conditionnel a deux temps (niveau I, p. 36-37) :

- le **conditionnel présent** : *je chanterais*, *nous finirions* ;
- le **conditionnel passé**, temps composé : *j'aurais chanté*, *je serais sorti(e)*.

> **EXEMPLE**
>
> - *Je chanterais.* : conditionnel présent, du radical du futur et des désinences de l'imparfait.
> - *Il aurait quitté le pays.* : conditionnel passé, avec l'auxiliaire au conditionnel présent et le participe passé.

La valeur temporelle : le futur dans le passé

Dans un contexte au passé, le conditionnel joue le rôle d'un futur. Le passage de *Je dis qu'elle viendra* à *Je disais qu'elle viendrait* le montre : le conditionnel ne constitue qu'une variante du futur dans un contexte au passé (niveau II, p. 144).

Les valeurs modales

Les temps de l'indicatif peuvent avoir une valeur modale, perceptible dès qu'ils n'ont pas leur valeur temporelle habituelle. Dans les systèmes hypothétiques, la différence entre futur et conditionnel tient à la manière dont l'hypothèse est envisagée (niveau II, p. 144-145).

- **Hypothèse** : *Si tu venais, je serais heureux* (niveau II, p. 145).
- **Irréel du présent** : *Si je le pouvais, je viendrais* : la conséquence d'une hypothèse exclue dans le présent (niveau II, p. 144).
- **Irréel du passé** : *Si j'avais pu, je serais venu* : la conséquence d'une hypothèse exclue dans le passé (niveau II, p. 144).
- **Éventualité** : *Le Président aurait quitté le pays* : la terminologie d'Eduscol range ce cas parmi les valeurs modales du conditionnel (niveau II, p. 145).

ERREUR FRÉQUENTE

Erreur fréquente : traiter tout conditionnel comme une valeur d'hypothèse. Un conditionnel peut être un futur dans le passé (*Je disais qu'elle viendrait*), sans aucune hypothèse ; il faut d'abord regarder le contexte temporel.

MÉTHODE

Pour interpréter un conditionnel :

1. vérifier si la phrase est au passé : si oui, c'est peut-être un futur dans le passé ;
2. sinon, chercher une proposition en *si* : l'imparfait ou le plus-que-parfait y sont employés dans les exemples d'Eduscol (*Si tu venais*, *Si tu étais venu*) ;
3. selon que l'hypothèse est exclue dans le présent ou dans le passé, parler d'irréel du présent ou du passé.

À RETENIR

- Le conditionnel est un temps de l'indicatif, présent ou passé.
- Dans un contexte au passé, il exprime le futur dans le passé.
- Ses valeurs modales : hypothèse, irréel du présent, irréel du passé, éventualité.
- L'imparfait et le plus-que-parfait apparaissent dans la proposition en *si* des exemples d'Eduscol.

Pour aller plus loin

Le conditionnel fait partie des temps de l'indicatif, présentés dans la fiche sur les temps de l'indicatif. Ses formes se construisent à partir du radical du futur et des désinences de l'imparfait, comme le montre la fiche sur la morphologie du verbe.

Pour vous entraîner, des exercices corrigés reprennent ces analyses, et un quiz de révision porte sur les mêmes notions.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Maitriser l'emploi des temps et des modes » (valeurs temporelles et modales ; conditionnel : temps de l'indicatif, troisième), consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 3.2.2.2, p. 36-37 (temps de l'indicatif ; remarque : conditionnel temps et non mode ; formes) ; niveau II, p. 136 (valeurs modales) ; p. 144-145 (statut, futur dans le passé, systèmes hypothétiques, exemples de valeurs modales), consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.

Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/conditionnel · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-conditionnel

Généré le 03/11/2026.